HÔTEL AQUAMER

# RÉGLEMENTATION POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Nous acceptons les animaux de compagnie au coût de 35.00$+taxes pour 1 animal, pour la durée du séjour, selon disponibilité.
    - Des frais de 10$ de plus s'appliquent pour un 2e animal dans la chambre.
    - Maximum de 2 animaux par chambre.
- Veuillez nous aviser au moment de la réservation que vous voyagez avec un animal de compagnie, car ce ne sont pas toutes les chambres qui acceptent les animaux. Nous nous réservons le droit de refuser selon la disponibilité des chambres.
- Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal de compagnie et devra acquitter tous les frais relatifs à ces derniers.
- L'hôtel Aquamer se réserve le droit de ne pas accepter les animaux de compagnie dérangeant les autres clients ou ayant un comportement inapproprié pendant le séjour.
- Pour entrer ou sortir des installations de l'hôtel, vous devrez toujours tenir votre animal de compagnie en laisse courte.
- Votre animal de compagnie ne pourra à aucun moment rester seul dans la chambre, afin d'éviter tout aboiement ou pleur pouvant occasionner des désagréments aux autres clients qui y séjournent, ainsi que tout dégât au mobilier de la chambre.
- Les animaux sont interdits dans les aires communes.
- Veuillez ne pas faire monter vos animaux de compagnie sur le lit et les fauteuils.
- Merci de ne pas utiliser les serviettes de l'hôtel pour essuyer votre animal.
- N'oubliez pas de ramasser les selles de votre animal de compagnie, des poubelles sont prévues à cet effet.

Signature : _____

Date : _____ Chambre : _____